

# PROJET DE PARC-TERRASSE- HALTE-VÉLO ???

## D'où ça vient ?

Suite à des consultations publiques (2014-2019-2021), la municipalité a décidé de planifier l'aménagement d'un parc qui donne accès à la rivière. À l'arrière de la salle communautaire, nous avons acheté un terrain et obtenu de la C.P.T.A.Q, l'autorisation de l'inclure dans le périmètre urbain.

Le projet comprend :

⇒ **RENCONTRE LE 11 JUILLET 2024 À 19 H 30**

- Un parc riverain (tables, bancs, etc.);
- Une scène naturelle (pierres);
- Un accès universel (descente en douceur);
- Une approche pour les sports nautiques;
- Une terrasse à l'arrière de la salle pour pause-café et dégustation;
- Un site d'hébergement touristique;
- Des postes de recharges pour vélos électriques;
- Une œuvre d'art (en collaboration avec la MRC).



Avec l'ajout d'une préoccupation « vélos », une demande de subvention a été présentée avec trois autres municipalités (St-Agapit, St-Patrice et Dosquet).

⇒ ⇒ ⇒ **Rencontre le 11 juillet 2024 à 19 h 30 pour échanger avec :**

Pascale Lemay, agente de développement de la MRC de Lotbinière

Geneviève Labonté, directrice du service des loisirs

Robert Samson, maire

De plus, les membres du Conseil sont invités à cette rencontre.

**Café et biscuits seront servis.**



Une rencontre aura lieu le jeudi 11 juillet à 19 h 30, à la salle municipale (1605, rue Principale, Saint-Gilles).

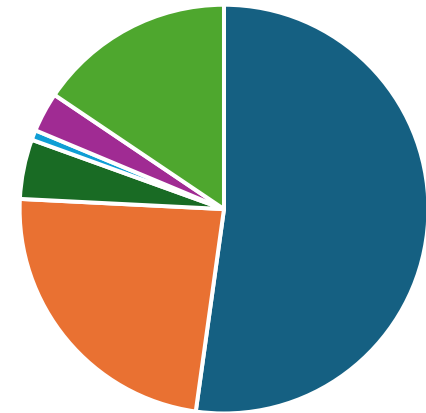
# Financement du projet :

Nous empruntons : **317 000 \$**

Nous remboursons ce prêt de la façon suivante :

• Subvention du gouvernement :	<b>166 000 \$</b>
• Revenu de taxe pour l'essence :	<b>75 000 \$</b>
• Apport du privé :	<b>15 000 \$</b>
• Plan de développement de la zone agricole :	<b>2 500 \$</b>
• Aide au développement culturel :	<b>10 000 \$</b>
	<b>269 000 \$</b>

Remboursement du projet



■ Subvention du gouvernement ■ Revenu de taxe sur l'essence  
■ Apport du privé ■ Plan Dév. Zone agricole  
■ Aide Dév. Culturel ■ Contribuables

À supporter par les contribuables de Saint-Gilles : **49 500 \$**

**Ce projet fait partie d'un ensemble qui regroupe 4 municipalités.**

**L'obtention des subventions dépend de la réussite des 4 projets.**

**Le volet cyclisme justifie les autres réalisations.**

**⇒ RENCONTRE LE 11 JUILLET 2024 À 19 H 30**